

cette fois, faisant directement intervenir le nom du roi, alléguait sa volonté personnelle. Il fallut obéir. M- Rambaud prit les rênes de l'administration municipale.

Par sa position de famille, par les grands emplois dont il avait été revêtu, par son mérite propre, le nouveau maire se trouvait personnellement au niveau de ses hautes fonctions. Par la modération connue de ses opinions, l'aménité conciliante de ses manières et de son langage, nul n'était plus propre que lui à calmer l'ardeur des dissensions de partis. Enfin, par son habitude des affaires, son activité et sa capacité, il pouvait mieux que tout autre lutter contre les difficultés administratives et financières que le malheur des temps avait accumulées à Lyon. M. Rambaud se dévoua courageusement à ce grand œuvre.

Nous n'avons pas la prétention, Messieurs, de retracer ici tous les actes d'une administration de huit années : qu'il suffise de rappeler que c'est le baron Rambaud qui a commencé pour l'embellissement de notre ville, celle série de travaux qu'une administration habile et hardie poursuit aujourd'hui sur une si grande échelle, au milieu des témoignages de satisfaction et de reconnaissance publiques. La place des Céleslins débarrassée de ses ignobles masures ; la place de Bellecour décorée d'une statue équestre, chef-d'œuvre d'une main lyonnaise ; les défilés St-Côme convertis en une place publique ; la rue de la Pêcherie, cet infect cloaque, devenu un quai magnifique ; telles furent une partie des œuvres préparées ou accomplies par les soins du nouveau maire.

Ce fut son habile persévérance qui obtint de la liste civile la cession de la presqu'île Perrache, le plus grand bienfait, sans contredit, dont l'administration du baron Rambaud ait doté sa ville natale. Ce fut lui qui, le premier, adopta le projet d'élever les eaux du Rhône pour les distribuer sur toute la surface de la ville, ouvrage gigantesque auquel ;